

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le deux mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne BIDOLLET, Maire.

Présents : Mme Corinne BIDOLLET, Maire, Mme Christine LIGIER, M. Jean-Denis BROSSUT Adjoint ; Mmes Valérie MALTAVERNE, Séverine SOUVIGNY, MM. Christian BIDOLLET, Frédéric MAGNIEN, Dominique MANNEVEAU, Frédéric ROUX, Didier VERGNIAUD.

Absent : M. Pierre GENDREL.

Séverine SOUVIGNY a été nommée secrétaire.

- Les membres présents approuvent le compte-rendu de la réunion du 28 octobre 2014.
- Sur demande de Madame le Maire, les membres présents acceptent d'ajouter à l'ordre du jour l'élaboration du document unique et l'acceptation de la subvention s'y rapportant.
- Pour l'opération de mise en accessibilité de la mairie, de l'atelier communal et de la salle communale intergénérationnelle, le Conseil Municipal valide l'Avant Projet Définitif (APD) remis par le maître d'œuvre.
- L'opération Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) devant être réalisée avant le 27 septembre 2015, une consultation pour diagnostiquer l'ensemble des ERP et IOP propriétés de la commune sera réalisée.
- Les subventions pour l'année 2015 sont votées.
- Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2014 de la Commune qui présente un excédent de fonctionnement de 187 682,16 € et un déficit d'investissement cumulé de 19 149,09 €. Il approuve ensuite le compte de gestion du receveur, conforme au Compte Administratif de la commune.
- Le Conseil Municipal décide d'élaborer le document unique en commun avec les communes de CUZY, MARLY-SOUS-ISSY, MONTMORT et CRESSY-SUR-SOMME et accepte que la commune de CRESSY-SUR-SOMME perçoive la subvention du Fond National de Prévention et la redistribue aux autres communes en fonction du nombre d'agents concernés par le document unique.
- Le Maire communique le rapport d'activités 2013 du SYDESL.
- Jean-Denis BROSSUT fait le compte rendu de l'assemblée générale du Refuge Fourrière.
- Christine LIGIER fait part du changement de statuts du Pays Charolais qui devient PETR.
- La commission voirie se réunira le samedi 7 mars à 9 H 30.

Le Conseil étudie le courrier de Monsieur VAN WESSEM.

A SAINTE-RADEGONDE,
le 5 mars 2015
Le Maire,

Corinne BIDOLLET